



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3613

Attribution d'une subvention de 160 000 euros à l'association "Quais du Polar", pour l'organisation de la 14e édition du festival "Quais du Polar", du 6 au 8 avril 2018 -
Approbation d'une convention d'application

Direction des Evénements et Animations

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINI, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINI), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3613 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 160 000 EUROS A L'ASSOCIATION "QUAIS DU POLAR", POUR L'ORGANISATION DE LA 14E EDITION DU FESTIVAL "QUAIS DU POLAR", DU 6 AU 8 AVRIL 2018 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION (DIRECTION DES EVENEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « Quais du Polar », dont le siège social est situé au 70 quai Pierre Scize à Lyon 5^e, sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 14^e édition du festival « Quais du Polar ».

L'association « Quais du Polar » a été créée le 22 décembre 2004 et a pour principal objet la promotion et la diffusion auprès du grand public des littératures policières et du cinéma noir ainsi que de toutes les formes artistiques liées au polar à travers l'organisation d'événements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes. L'association organise notamment depuis 2005, le festival « Quais du Polar » qui est devenu le rendez-vous incontournable du genre polar, reconnu tant par les professionnels du livre et de l'édition que par le grand public.

L'édition en 2017 a rassemblé, sur les 3 jours, 80 000 festivaliers.

Forte de ce succès, l'association souhaite organiser la 14^e édition du festival, sur trois jours du vendredi 6 au dimanche 8 avril 2018.

Cette 14^e édition du festival offrira une programmation variée dans différents lieux :

- la présence de 250 auteurs professionnels du livre dont 11 libraires de la région et 40 maisons d'édition, au Palais du Commerce de Lyon, transformé en grande librairie polar ;
- l'organisation de près de 60 conférences et rencontres sur des sujets d'actualité, des lectures, des projections de films noirs, de court-métrages, de séries tv policières ;
- un village polar à l'Hôtel de Ville regroupant bouquinistes, objets de collection, jeux de société, DVD... ;
- le jeu de piste « La grande enquête » permettant de découvrir ou redécouvrir différents quartiers de Lyon ;
- l'organisation d'actions pour le jeune public, comme les « dictées noires », et également des rencontres avec les auteurs pour les publics « empêchés » (prisons, hôpitaux) ;
- la remise de prix littéraires, tous liés au genre policier ;
- des rencontres professionnelles internationales autour du genre noir : « Polar Connection » ;
- une journée de formation professionnelle proposée à l'attention des bibliothécaires, des enseignants et responsables de CDI, en partenariat avec le rectorat et l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Plusieurs temps forts marqueront le Festival « Quais du Polar » :

- L'association proposera un important focus sur le thème de *l'Italie*. Plus d'une quinzaine d'auteurs ainsi que des éditeurs et professionnels du livre et de l'audiovisuel italien

seront invités à participer au festival, l'occasion de mettre en avant la culture polar à l'italienne, à travers la littérature mais également le cinéma, la musique...

- Des auteurs seront invités à parler de la Première Guerre mondiale et plus largement des droits humains, à l'occasion du *Centenaire de la Paix* initié par la Ville de Lyon pour l'année 2018. Le thème sera également intégré au concours d'écriture jeunesse qui s'adresse aux collégiens et à l'enquête dans la ville.

- L'association fêtera également les *50 ans de mai 68* avec un plateau d'auteurs français et étrangers, qui reviendront sur cette période parfois troublée qui a inspiré de nombreux romans, sur ses conséquences dans l'histoire et sur notre société actuelle.

- D'autres thèmes seront abordés lors de cette édition : Polar et roman d'aventure, le roman post apocalyptique, les 10 ans des éditions Sonatine, des rencontres musicales en lien avec le conservatoire national et régional de Lyon, le renouveau du roman noir américain, l'art (en partenariat avec le Musée des beaux-arts qui consacrera sa nocturne à Quais du Polar), l'écologie (en lien avec le Musée des Confluences), etc.

A travers le festival « Quais du Polar », les objectifs de l'association sont :

- d'offrir un panorama de la littérature policière actuelle : Quais du Polar propose au public des temps de rencontres privilégiées avec les auteurs de littérature noire, policière et les œuvres qui font l'actualité ;

- être un festival ouvert aux autres disciplines artistiques : Quais du Polar est l'occasion pour les festivaliers d'appréhender toute la richesse de ce genre au-delà du livre par le cinéma, la musique, le théâtre, les arts plastiques, la photographie... ;

- être un festival inscrit dans son époque : le polar aborde les grands sujets de société, interroge notre époque. Les auteurs français et internationaux nous soumettent ainsi leur rapport au monde ;

- être un festival « made in Lyon » : le festival s'inscrit sur le territoire de la Ville de Lyon, les acteurs culturels et institutionnels se sont associés au festival pour proposer des formes d'animation originales dans toute la ville (la Grande Enquête dans la ville) ;

- être un festival militant, gratuit, pour tous : en défendant le polar et les littératures policières, en proposant un accès gratuit à l'ensemble des rencontres et conférences, en se positionnant en véritable défenseur de la librairie indépendante, en s'associant à l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, en multipliant les actions envers le jeune public et les publics « empêchés » (prisons, hôpitaux...), il s'agit avant tout d'offrir une porte d'entrée vers toutes les littératures et la culture en général ;

- être un centre de ressources et une porte ouverte pour les rencontres professionnelles : l'association souhaite offrir aux nombreux professionnels du livre présents sur le festival une possibilité de rencontres et de réflexion sur le marché du livre et une ouverture aux médias de l'image ;

- être un tremplin pour les jeunes auteurs de polar français et ouvrir la voie de l'écriture en remettant chaque année des prix littéraires.

En dehors du festival « Quais du Polar », l'association propose des événements tout au long de l'année : des animations littéraires en partenariat avec les libraires de la Région, de la médiation culturelle en milieu scolaire, carcéral et hospitalier, des avant-premières cinéma en Région et des cercles de lecteurs dans des lieux partenaires. L'association travaille également en collaboration avec l'Institut français sur des opérations à l'étranger. En effet, Quais du Polar sera

présent à la Foire du Livre de Leipzig en mars 2018 et au salon du livre de Palerme en juin 2018 avec un plateau d'auteurs français.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 621 600 €

En 2017, l'association Quais du Polar a perçu une subvention de 160 000 € de la Ville de Lyon par la délibération n° 2017/2757 du 16 janvier 2017.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 160 000 € à l'Association « Quais du Polar ».

Une convention cadre d'une durée de 3 ans a été établie en 2016 et permet de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Une subvention de 160 000 € est allouée à l'association « Quais du Polar » pour l'organisation de la 14^e édition du festival « Quais du Polar », du 6 au 8 avril 2018.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Quais du Polar », est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, sous réserve du vote du budget, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, imputation 024 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER